GAZETTE D'AVRIL

99 Bridge club de l'Aunis Avril 2022

C'est un peu cloche je ne suis pas conviée au club cette année !!!

Vous ne serez sûrement pas surpris d'apprendre que le club n'est pas en mesure d'organiser une manifestation spéciale pour Pâques.

La vie tente de reprendre ses droits, elle s'impose pour que nous retrouvions un quotidien plus léger. Cependant, la pandémie résiste, même si les symptômes, pour nombre de contaminés, sont moins méchants, elle ne se fait pas oublier bien au contraire ! Les rescapés de ce combat se comptent sur les doigts de quelques mains.

Egalement aucune surprise, le port du masque est maintenu au sein du club. Tout commentaire serait superflu je pense.

Les équipes ont dû faire preuve de souplesse pour s'organiser au mieux suite à l'hécatombe, Covidus ayant frappé fort. Heureusement, il a partagé, choisissant une victime par ci par là, pas tout dans la même équipe. Comme quoi il y a toujours du positif.

Le tournoi solidarité Ukraine

Après être allé à l'épicerie solidaire de Sainte-Soulle, Emile a pu apprendre les besoins de cette population arrivée là sans rien, les priorités étant ailleurs évidemment.

Les nécessités en vêtements et nourriture sont à peu près pourvues, le plus urgent à présent est l'approvisionnement en produits d'hygiène : Couches bébé, protections périodiques, crèmes hydratantes, lait de toilette, dentifrice, brosses à dents etc.

Emile se charge de la collecte pour apporter le tout à Sainte-Soule. Vous lui donnerez vos achats en venant participer vendredi à ce tournoi de solidarité.
Au club, plusieurs affiches ont été placées à différents endroits pour vous informer des droits de table dont la totalité sera reversée à l'association, 3€ en espèces par joueur.
Une urne sera également à disposition pour celles et ceux qui souhaitent faire un don, espèces ou chèque. **Venez nombreux !**

Et le parking alors ????

Pas de souci, il est question d'un nouveau rendez-vous avec la mairie pour de sérieuses négociations !!!

Vous avez un président tenace qui n'a pas l'intention de laisser faire les choses sans rien dire.

Donc affaire en cours, à suivre…..

Nous espérons pouvoir nous réunir à cette occasion, nous avons retenu la date du **samedi 25 juin**. Bien qu'en ce début d'avril nous avons plus l'impression de nous préparer à fêter Noël, nous y croyons, nous prévoyons même d'organiser un déjeuner dans le jardin.

Les projets, la motivation, sont incontournables pour continuer à avancer. Maintenir le cap pour atteindre les objectifs, toute l'équipe du "bureau" s'y est employée durant cette période, malgré la houle le navire est solide !

La rubrique du président

RUBRIQUE ARBITRAGE

Je vous propose ce mois-ci de revenir sur certaines règles de base auxquelles tout joueur devrait s'astreindre quand il joue en club.

Respect des horaires.

Lorsqu'un tournoi démarre à 14h30, cela signifie que l'arbitre doit faire sa mise en place 10 minutes avant en fonction du nombre de paires présentes ; c'est le nombre total de paires présentes qui va décider l'arbitre d'opter pour tel ou tel mouvement de tournoi et du nombre de donnes par table qu'il va faire jouer.

Si une paire arrive à 14h30, cela peut changer tout le mouvement ainsi que le nombre de donnes par table voire les numéros de donnes par table ; cela aura pour conséquence de retarder le démarrage du tournoi et un énorme désagrément vis-à-vis des autres joueurs.

Conseils pendant la période des annonces.

Vous devez toujours compter vos cartes sans les regarder. Si vous n'en avez pas 13, vous devez appeler l'arbitre immédiatement.
Vous avez tout le temps nécessaire pour faire une déclaration donc ne tripotez pas les cartons d'enchères ; prenez votre décision puis faites votre déclaration.
Si vous tirez un mauvais carton, réagissez de suite pour le changer ; appelez l'arbitre : vous pouvez changer d'enchère tant que votre partenaire n'a pas passé, même si l'adversaire de gauche a déjà produit son enchère.
Toute enchère à saut (ouverture, réponse ou intervention) doit être précédée d'un carton « STOP » afin d'obliger l'adversaire qui vous suit de marquer une pause avant d'enchérir lui-même (même pour passer).
Vous devez alertez les enchères conventionnelles même si elles sont très connues car le SEF n'est pas le système de référence. Le carton « ALERTE » doit être exposé par le partenaire du joueur qui a produit une enchère conventionnelle, avant que l'adversaire suivant n'ait enchéri.
En cas d'Enchère Hors Tour ou Insuffisante, appelez l'arbitre qui vous expliquera vos droits et ceux de vos adversaires : les joueurs n'ont pas à s'auto-arbitrer.

Conseils pendant la période du jeu de la carte.

Le mort a le droit de se taire pendant toute la période de jeu : il peut éventuellement dire « C'est de votre main » si le déclarant se trompe de côté, ou « pas de ? » pour éviter une renonce.
Le mort peut appeler l'arbitre seulement après la fin du jeu pour corriger une irrégularité dans le jeu (si par exemple, il a remarqué une renonce).

Vous devez laisser vos enchères en place jusqu'à ce que votre adversaire ait entamé. Après les enchères, laissez l'étui au milieu de la table et dans la position initiale, pour éviter de permuter les jeux à la fin de la partie.

Il faut entamer face cachée, en attendant l'assentiment du partenaire pour retourner la carte, afin d'éviter les Entames Hors Tour. Vous devez entamez avant de remplir votre feuille de route ; cela permettra au mort d'étaler ses cartes et au joueur chargé de la bridgemate d'inscrire l'entame et au déclarant de faire son plan de jeu, vous aurez le temps de noter vos informations ensuite.

Vous devez jouer dans les temps (7 mn par donne, 8mn à l'Aunis).
Vous ne devez pas discuter entre les donnes car cela perturbe le tournoi, et

vous risquez à tout moment de donner des informations aux autres tables ce qui pourrait également obliger l'arbitre à mettre une marque ajustée voire de gâcher le plaisir des joueurs qui devaient jouer la donne après vous.

Si vous êtes chargé de la bridgemate, n'attendez pas la fin de la donne pour commencer la saisie : il est beaucoup plus rapide de saisir le contrat à la fin des enchères et l'entame dès que possible, ainsi à la fin de la donne il suffira de saisir le résultat.

Une longue réflexion suivie d'un passe peut être considérée comme une information non autorisée c'est-à-dire une « information illicite ». Il n'est pas interdit de réfléchir mais il faut avoir une bonne raison pour le faire. De même, une longue réflexion de votre partenaire ne vous prive pas de parole si vous avez vraiment le jeu pour produire votre enchère.
En cas de doute, l'arbitre décidera si l'enchère était ou non justifiée.

Vous devez éviter tout maniérisme : ne prenez pas un air effondré à la vue du mort, ne commentez pas les enchères tant que le jeu de la carte n'est pas terminé, ne faites pas de commentaires sur votre jeu de la carte (« je vais tenter l'impasse carreau », «le contrat va chuter »), ne poussez de soupirs intempestifs si votre partenaire ne rejoue pas la carte que vous attendiez ou si l'impasse que vous venez de faire n'a pas été concluante.

Il est incorrect d'imposer pas à vos adversaires de subir un long défilé de cartes si vous n'avez plus que des cartes maîtresses ; vous devez étaler votre jeu en expliquant comment vous jouez et laissez à vos adversaires le temps de juger la situation. On acceptera qu'un joueur débutant n'ait pas l'assurance nécessaire pour revendiquer le reste des levées, ceci d'autant plus facilement que ses adversaires seront nettement supérieurs en indice. Cependant, ne tablez que si vous êtes absolument certain de détenir toutes les levées restantes et, de préférence, si tous les atouts ont été enlevés.

En cas de revendication, présentez votre jeu aux adversaires et donnez-leur votre ligne de jeu (ce n'est pas aux adversaires de vous dire comment jouer pour gagner).

Dernière chose : n'en voulez pas à vos adversaires s'ils appellent l'arbitre. L'appel à l'arbitre n'est ni une sanction ni une marque d'hostilité, c'est le seul moyen de régulariser la situation lorsque se produit un incident au cours du jeu.

Enfin, remerciez l'arbitre à la fin de son intervention, même s'il ne vous a pas donné totalement raison : après-tout, il vous a certainement appris quelque. En cas de contestation, une seule personne est autorisée à trancher : l'arbitre.

Récapitulons.

- Tournoi de Pâques
- Port du masque au club
- Marcel Colin
- Tournoi solidarité Ukraine
- Le parking
- Assemblée générale
- La rubrique du président

Ciaoouah